



## Le Centre Aquatique Olympique récompensé au Prix Régional de la Construction Bois Île-de-France 2024 !

Note aux rédactions  
Paris, mardi 25 juin 2024

Véritable coup de cœur du jury pour cette édition 2024, le Centre Aquatique Olympique (CAO), fleuron des équipements sportifs pour les Jeux de Paris 2024, construit sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris, et inauguré par le Président de la République, Emmanuel MACRON et Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, le 4 avril dernier, a été récompensé de la mention spéciale « Prouesse Technique », qui distingue un chef d'œuvre d'architecture et d'ingénierie.

Cette distinction récompense le travail collectif porté par la Métropole du Grand Paris, les agences d'architecture VenhoevenCS et Ateliers 2/3/4/, ainsi que le groupement d'entreprises mené par Bouygues Bâtiment Île-de-France (dont schlaich bergemann partner – sbp, ingénieur structure), au service de la construction d'un équipement unique, qui s'impose comme un nouveau signal architectural, au cœur de la Seine-Saint-Denis au service des Jeux de Paris 2024 et de leur héritage.



(Crédit photo : Nicolas Grosmond)

Lors des délibérations, le jury a estimé que l'ampleur du projet, la qualité des innovations, le classait hors catégorie. Véritable prouesse technique, l'architecture du Centre Aquatique Olympique établit une nouvelle norme en matière de conception durable. L'équipement se distingue par la synergie des innovations mises en œuvre et par le recours aux matériaux biosourcés et recyclés, au service d'un système constructif simple et léger. Sa structure en bois participe à l'architecture et contribue à l'optimisation de ses performances énergétiques pour atteindre un taux de CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> exceptionnellement bas.

Le dossier de presse sur le Centre Aquatique Olympique est à retrouver en ligne : [ici](#)